

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 juin 2018 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :

M.	Pierre Bossé, maire
MME	Vicky Ouellet, conseillère # 3
	Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
	Serge Demers, conseiller # 2
	Luc Sirois, conseiller # 4
	Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

182-18

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 32.1 OMH
- 32.2 Demande aide financière – OPP
- 32.3 Demande Fabrique – Entretien cimetière
- 32.4 URLS – Demande acceptée achat matériel
- 32.5 URLS – Sortie au Parc national
- 32.6 Demande – Club Optimistes
- 32.7 Balai-trottoir - OMH
- 32.8 Activités du 23 juin
- 32.9 Remerciements – Subvention caisse – Projet patinoire
- 32.10 Remerciements – Municipalité de Squatec

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 mai 2018
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Présentation d'un organisme
- 7. Rapport du maire
- 8. Représentant municipal - Petites créances
- 9. Travaux TECQ – Chalets au Parc Natur'Ailes
- 10. Travaux TECQ – Trottoirs soumission et arpenteur
- 11. Ajout – Toiture 75, Principale
- 12. Projets TECQ – Programmation acceptée (belvédère, plancher de béton,...)
- 13. Programmation Gagnon – Solution infonuagique
- 14. Rencontre Projet Loi 122
- 15. Chandails – Employés de voirie
- 16. Agronome
- 17. Animation des Jeux d'été
- 18. Emploi été
- 19. Défibrillateur
- 20. Sécurité du Québec
- 21. Entente École Nationale des pompiers du Québec
- 22. Corporation de développement du lac – Demande d'appui
- 23. Demande d'un citoyen
- 24. Demande du Centre des Femmes du Haut Pays
- 25. Renouvellement adhésion SADC
- 26. Demande de remboursement
- 27. Centre de mise en valeur des opération Dignité - Renouvellement adhésion
- 28. Formation pompiers – Opérateur autopompe (4)
- 29. Formation pompiers – Matières dangereuses opérations (MDO) – Instructeur,...
- 30. Cotisation annuelle – ADVL

31. Réparation chargeuse sur roues (loader)
 32. Affaires nouvelles
 Période de questions
 33. Clôture de la séance
 Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

183-18 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 7 MAI 2018

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
 D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 mai 2018 tel que présenté.
 Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.

184-18 4. COMPTES



Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
 D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires du 22 avril au 26 mai 2018 Total		<u>20 254.45 \$</u>
Chèque # 12955 à # 12993	Chèques de la liste des comptes du 07 mai 2018	
Chèque # 12994 Hydro-Québec	Électricité (11/11) Voir tableau	7 194.81
Chèque # 12995 Shaw Direct	Câble chalet mai	66.67
Chèque # 12996 Déry télécom	Téléphone (6)	301.70
Chèque # 12997 École second. VDL	Réso 165-18 Aide Gala Méritas 2017-2018	100.00
Chèque # 12998 Maison de la famille	Réso 167-18 Aide pour journée de la famille	50.00
Chèque # 12999 Chanter la Vie	Réso 177-18 Aide groupe chanter la vie	50.00
Chèque # 13000 Les optimistes	Réso 180-18 Aide achat bicyclette pour activité à vélo	200.00
Chèque # 13001 Groupe Ultima	Réso 80-18 Assurances 2018	28 460.00
Chèque # 13002 Réseau Forêt Bois Mat.	Réso 166-18 Adhésion 2018	100.00
Chèque # 13003 Chantal Corbin	Réso 386-17 Conciergerie mai (73, Princ.)	226.65
Chèque # 13004 Micheline Rodrigue	Réso 386-17 Conciergerie mai (75, Princ.)	643.10
Chèque # 13005 Pauline Beaulieu	Réso 386-17 Entretien des chalets mai	103.03
Chèque # 12375 Revenu Québec	Remises mai 2018 (eur)	2 147.90
Chèque # 12376 Revenu Canada	Remises mai 2018 (eur)	334.03
Visa	Réso 146-18 12 dossards, papeteries	340.06
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 22-04-2018 au 26-05-2018	631.96
	Total	<u>40 506.82 \$</u>

COMPTES À PAYER

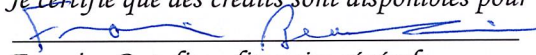
1. Beaulieu Francine	Réunion des officiers (dîner et déplacement)	29.57
2. Bourgoin Langis	Remplacer interrupteur compresseur	293.37
3. Breault Jonathan	Fleurs pour le pompier décédé Notre-Dame-du-Lac	57.49
4. Castonguay Nadia	Rencontre agente de dével. en loisirs de la MRC	36.12
5. Construction et rénovation Jaro	Réso 117-18 Réfection de la toiture au 73 principale	12 765.33
6. Demers Serge	Déplacement pour réserve Duchénier et RDMND	135.02
7. Dépanneur Chez Carolin	Certificat cadeau nouveau-né à Steve Paré (2)	200.00
8. Électronique Mercier	Services alpha, appel de groupe et étui de plastique	697.45
9. Entreprises Boucher et Santerre	Essence, tuyau pour chaufferette	423.70
10. Excavation Régis Bérubé	Creusage pour tuyau à eau (bris plage)	972.69
11. Excavation Jean-Guy Roy	70 tonnes de gravier concassé, voyages 0 ¾ tamisé	981.24
12. Fond information territoire	Avis de mutation avril (3)	12.00
13. FQM	Réso 143-18 Formation Pierre Bossé	505.89
14. Groupe Voyer	Pluviomètre, peinture	168.71
15. Jacques B. Ouellet (Snap-On)	Réparation perceuse	174.76
16. J.M Turcotte	Sections puisard rue Beaulieu et Lepage	811.56
17. Kopilab	Contrat Toshiba 2357 copies et 40 lbs papier	236.19
18. La boutique du plongeur	Analyse d'air accrédité	409.86
19. Lavoie Francis	Déplac. Pratique, interventions, etc.	105.35
20. Les carrières Dubé et fils	Pierre 0 ¾ pour Belvédère (2017)	784.56
21. Macpek	Turbo 2 (Niveleuse)	711.91
22. Matériaux du Lac	Vis, clous, asphalte, ciment...	363.12
23. Métal A.P.	Adapt. 1462-10, soudure sur pièce de fonte, coupe	318.09
24. Grossiste MR Boucher	Pièces pour réparation du bris aqueduc à la plage	4 519.87
25. M.R.C Témiscouata	Formation loi 122 (maire)	104.99
26. Municipalité de Biencourt	Frais de déplacement pour Francine (table des officiers)	27.00
27. Nettoyeur Christine	Service mai	41.39
28. Pièces d'autos Rimouski	Filtres, lubrifiants, essuie-glace, courroie...	588.23
29. Poste Canada	Envoi collectif (1)	36.20

 Maire  DG

30. Purolator	Messagerie eau et égout	10.44
31. R.I.D.T.	Ordures et recyclages (4/10)	5175.30
32. Sani Express	Papier à main, papier hyg, sacs...	193.69
33. Scie Mécanique L. Ouellet	Tête fouet à gaz et « Switch » pour moteur	51.78
34. Servitech	Honoraires pour tenue à jour des rôles d'évaluation	3 839.67
35. Sheink Nadia	Rencontre RJDT	40.00
36. Spécialités électriques	Alternateur, poulie	61.52
37. Strongco	Gauge, « Solonoid »	254.56
38. Surplus général Tardif	Main d'accoupl. machine à pression	22.29
39. Würth Canada	Lunette, mousse, brosse métallique...	174.40

TOTAL COMPTES À PAYER**36 335.31 \$**

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.


Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu courriel le 17 mai de M. Roger Robitaille, ing. f du Réseau Forêt-Bois-Matériaux de Témiscouata nous informant qu'ils ont inscrit la Municipalité sur leur site internet comme membre à part entière. (Leur chèque a été posté). À leur AGA du 29 mai le thème Les Réseaux de Chaleur à la biomasse et visite des installations municipales de Rivière-Bleue.
2. Reçu de Recyc-Québec notre certificat - Établissement niveau 2 Mise en œuvre du programme ICI ON RECYCLE! Pour nos efforts dans la saine gestion des matières résiduelles. (Petits bacs pour piles,...)
3. Courriel reçu de Circuit électrique le 9 mai concernant notre borne de recharge. Nous devrions recevoir un chèque de redevance par la poste lorsque des utilisateurs auront cumulé un minimum de 100 \$ de recharge. Pour l'instant le rapport des transactions indique 3 recharges le 11, 20 et 30 avril pour un total 18,82 \$.
4. Reçu courriel de M. Dennis Pelletier le 28 mai attaché politique de M. Jean D'Amour nous informant qu'une subvention de 12 000 \$ nous sera octroyée pour notre demande dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour le chemin du rang Bédard. Et de 35 000 \$ pour notre projet soumis au député pour le rehaussement du chemin des Chalets. Réparti soit 40 % la 1^{er} et la 2^e année (14 000 \$ chacune) et 20 % la 3^e (7 000 \$) Voir Point 12 de la réunion.
5. Les documents de la réunion de la RJDT du 16 mai ont été déposés par la conseillère Mme Nadia Sheink portant entre autres sur le nombre d'inscriptions à la collecte des encombrants soit 7 au Lac-des-Aigles, Biencourt 6, Squatec 1,...
6. Mme Denise Bossé propose un atelier de compostage organisé par les jardins communautaires du Témis pour avoir lieu Jeudi, le 14 juin de 18 h à 20 h à la salle du conseil. Elle demande pour un envoi collectif si nous en avons un.
7. La Société de l'assurance automobile a mis à jour ses publications sur la sécurité à vélo et le partage de la route suite à l'entrée en vigueur des nouvelles mesures du Code de la sécurité routière, le 18 mai dernier. 2 publications ont été commandées et seront remises aux Optimistes pour leur activité à vélo du 23 juin prochain aux Loisirs.
8. Copie de la lettre que Mme Guylaine Sirois, préfet a reçu du ministre des forêts,... nous informant que le Plan économique du Québec Mars 2018 prévoit un soutien de 41.1M\$ additionnel pour la mise en valeur des forêts privées et qu'une somme de 7 045 000 \$ a été octroyée à l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent.
9. Reçu de l'Office des personnes handicapées à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1^{er} au 7 juin, des affiches et des feuillets à diffuser pour permettre de bâtir une société plus inclusive. Votre contribution est inestimable.
10. Reçu par courriel une information à l'effet que le gouvernement a rendu public le 29 mai son nouveau programme d'aide à la voirie locale. Ce programme regroupe l'ensemble des programmes d'aide à la voirie locale et présente des modalités d'application plus claires et plus simples (document de 53 pages). Nous serons invités à une présentation web prochainement.
11. La municipalité participe au concours Du jardin dans ma ville et pourrait gagner la métamorphose d'un endroit public d'une valeur allant jusqu'à 15 000 \$. À l'automne un comité d'experts déterminera 2 municipalités gagnantes selon 4 critères : Nombre de votes des citoyens, Retombées du projet pour la communauté, Originalité, et Utilisation des outils promotionnels. Les gens peuvent voter à compter du 1^{er} juin sur le site <http://dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville/>. Un envoi collectif sera fait.
12. Reçu l'évaluation de notre rendement de Transports Québec du contrat de déneigement : Satisfaisant pour qualité des services, des ressources, des communications, du respect des échéances, de l'environnement, de la signalisation et de la santé et sécurité. Porter une attention aux choix et application des matériaux. Une lettre sera envoyée aux employés d'hiver.

13. Offre de service reçue de M. Jonathan Bouchard de Plongée JB à Pohénégamook qui pratique la plongée sous-marine qui possède une école de plongée et offre une multitude de services : installer des quais et des chaînes ou les remplacer, inspecter si bien fixées au fond, installer des conduites d'eau pour des pompes, inspection de toute sorte, recherche d'objets et installation de bouées.

6. **PRÉSENTATION D'UN ORGANISME**

Un travailleur de rue M. Frédéric-Antoine du Maillon (Cosmoss) qui travaillera cet été, sur le territoire de la MRC de Témiscouata est venu rencontrer la directrice générale, le 29 mai. Ses services sont écoute, support, accompagnement, référence et prévention. On peut le rejoindre au 418-714-3929 ou par courriel à : frederic.travailrue@gmail.com.

Il devrait venir rencontrer les jeunes de la Maison des Jeunes après leur déménagement.

Le maire l'a aussi invité à l'activité équestre les 21 et 22 juillet ainsi qu'à l'activité « Lac-des-Aigles vous invite à la fête » le 28 juillet.

7. **RAPPORT DU MAIRE**

FAITS SAILLANTS 2017 déposé le 4 juin 2018 par le maire M. Pierre Bossé

La Loi prévoit les mesures suivantes : le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

Rapport du vérificateur : Les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

SURPLUS ACCUMULÉ FOSSES SEPTIQUES : 15 904.88 \$

SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ : 57 019.26 \$

RÉSERVE FINANCIÈRE - BOUES ÉTANG : 35 144.05 \$

FONDS DE ROULEMENT : 30 665 \$

Endettement net à long terme de la municipalité est de 80 646 \$ comprenant le Transporteur d'eau dont le solde de la dette de 7 060 \$ s'est terminée en avril 2018 et la dette du camion 10 roues de 73 641 \$ qui prendra fin en 2021.

Taux global de taxation :

Revenus de taxes : 400 691 \$ divisé par l'évaluation imposable : 32 176 000 = 1.245 \$/ 100 \$ incluant le Taux de taxes foncières en 2017 : 0,85 \$/100 \$

Revenus : Revenus éoliens supérieurs de 16 500 \$ au budget, 10 000 \$ supérieur au budget dans autres revenus. Subvention PIC150 Pavillon 58 253 \$ non budgétisée.

Dépenses : Rémunération et allocations annuelle des élus en 2017 : Maire : Rémunération de 2 335.88 \$ et allocation de 1 168.04 \$ et Membre du conseil : Rémunération : 1 478.40 \$ et allocation de : 739.24 \$

Coût des Élections : 6 789 \$

Pompiers : 17 000 \$ en moins que le budget

Voirie : 10 000 \$ de moins que le budget et hiver : 10 000 \$ de plus

Aqueduc et égout : 10 000 \$ de moins et recyclage aussi.

Aménagement et urbanisme : 6 000 \$ de moins.

Revenus totaux : 969 780 \$ Dépenses totales : 908 721 \$ Surplus de l'année 2017 de 61 059 \$

Réalisations :

1. De mars à novembre 2017 : Réfection du pavillon Projet de 116 864 \$, subventionné à 50 % par le gouvernement fédéral et installation de chauffage au granule et électrique
2. Mars 2017 : Prise en charge du centre des loisirs (Contrat notarié, Entretien de la patinoire par Doris, embauche animatrice Jeux d'été Cindy Beaulieu, Nouvelle inspectrice municipale et Nouvelle gestionnaire du Parc Natur' Ailes (Pauline Beaulieu)
3. Avril : Acceptation programmation TECQ pour asphaltages, trottoirs,..., et acceptation du MAMOT du plan d'intervention de CIMA pour nos réseaux aqueduc et égout démontrant aucun problème.
4. Juin : Mise en place du comité CDL Corporation de développement du lac : Nouveau jardin communautaire, promontoire, panneaux affichages, Marché public
5. Mai : Borne de recharge électrique
6. Réfection page web
7. Novembre : Élections municipales

185-18

8. **REPRÉSENTANT MUNICIPAL – PETITES CRÉANCES**

Représentant municipal dans la cause d'Excavation Jean-Guy Roy.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le maire, M. Pierre Bossé comme son représentant municipal dans la cause de Jean-Guy Roy contre la municipalité de Lac-des-Aigles, dossier # 100-32-005334-140.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

186-18

9. TRAVAUX TECQ – PARC NATURELLES

(Résolution # 156-18) La Municipalité de Lac-des-Aigles a procédé par appel d'offres sur invitation pour deux soumissions pour des travaux de réfection au Parc Naturelles auprès de trois (3) entrepreneurs mardi, le 8 mai soit une sur le Formulaire 7.1 pour la Rénovation de la toiture et galeries des 2 chalets – Devis LDA-MUN-03-18 et l'autre sur le formulaire 7.2 pour la Rénovation des planchers des 2 chalets – Devis LDA-MUN-03-18. Les soumissions devaient parvenir au bureau municipal avant 15 h, heure locale, mardi, le 29 mai 2018 au 73, rue Principale.

Après l'heure limite de réception, la municipalité avait reçu deux (2) enveloppes de soumissions de Construction et Rénovation Jaro 90 inc. soit pour les toitures et l'autre pour les planchers.

Les enveloppes de soumissions ont été ouvertes publiquement Mardi, le 29 mai 2018 à 15 h à l'édifice au 75, rue Principale en présence de témoins.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Construction et Rénovation Jaro 90 inc. au coût de 18 062.49 \$ taxes incluses pour les travaux de réfection des toitures en bardeaux au Parc Naturelles et celle au coût de 11 577.99 \$ pour les travaux de réfection des planchers au Parc Naturelles.

Quelle nomme comme surveillant de chantier, M. Berthier Beaulieu, contremaître désigné par la Municipalité pour inspecter et vérifier le bien livré, ainsi que le travail effectué par l'adjudicataire, ses préposés, ses représentants, ses mandataires ou ses sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat.

Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice-générale Mme Francine Beaulieu soient autorisées à signer tout document relatif à ce contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. TRAVAUX TECQ – TROTTOIRS, ARPENTEUR...

187-18

10.1 TRAVAUX TROTTOIRS

(Résolution # 158-18) La Municipalité de Lac-des-Aigles a procédé par appel d'offre sur invitation auprès de 3 entrepreneurs en trottoirs, avec les Plans et cahier de charges préparés par la compagnie TR3E pour Trottoirs - Travaux pour les numéros civiques 90 à 100 (Phase 1) et travaux pour le numéro civique 84 « SAMSON ÉLECTRIQUE » N/Projet : I17-180. Les soumissions doivent être faites sur le Formulaire de soumission à la Section 00300 pages 1 et 2 du Cahier des charges et transmise à la directrice générale avant Jeudi, le 31 mai à 15 h sous enveloppe scellée.

Après l'heure limite de réception des soumissions, la municipalité n'avait reçu aucune soumission pour Trottoirs - Travaux pour les numéros civiques 90 à 100 (Phase 1) et travaux pour le numéro civique 84 « SAMSON ÉLECTRIQUE ».

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles retourne en soumission sur invitation avec son propre document d'appel d'offres LDA-MUN-06-18 auprès de 5 entrepreneurs pour la construction de trottoirs et pour les travaux devant le 84, rue Principale avec les Plans du projet I17-180 (Feuillets 01 à 011 et NG-01).

Les soumissions doivent être présentées sur le Formulaire de soumission à la Section 6 (page 14) du Document d'appel d'offres LDA-MUN-06-18.

Quelle nomme comme surveillant de chantier, M. Berthier Beaulieu, contremaître désigné par la Municipalité pour inspecter et vérifier le bien livré, ainsi que le travail effectué par l'adjudicataire, ses préposés, ses représentants, ses mandataires ou ses sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat.

Que les soumissionnaires aient jusqu'à Lundi, le 9 juillet 15 h pour soumettre leur soumission sous enveloppe scellée portant la mention « TROTTOIR PHASE I PROJET I17-180 » au 73, rue Principale LDA GOK 1V0. Elles seront ouvertes publiquement après cette heure à l'édifice au 75, rue Principale.

Et que la Municipalité informe TR3E de son désappointement et que la facture 001666 pour les Plans et devis de 4 000 \$ + taxes (Réso 122-18) soit mise en suspend ou négociée à la baisse.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5323

Maire

DG

188-18

10.2 TRAVAUX TROTTOIRS - ARPENTEUR

M. Paul Pelletier de la firme d'arpenteur Pelletier-Couillard a été approché pour nous fournir un tarif pour la pose de repères sur quelques propriétés où nous allons faire poser un trottoir.

Les travaux effectués sont les suivants : - Vacation et assistance, - Localisation des bordures et de l'occupation pour la firme d'ingénieurs, - Analyse foncières. - Recherches au registre foncier du Québec, - Calcul de l'emprise, telle que demandée par les ingénieurs, - Mise en plan, - Pose de repères d'arpentage pour l'emprise, - Certificat de piquetage. Le coût estimé est de 3,520.00\$ plus les taxes applicables.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de Pelletier-Couillard pour le projet de trottoirs : - Vacation et assistance, - Localisation des bordures et de l'occupation pour la firme d'ingénieurs, - Analyse foncières, - Recherches au registre foncier du Québec. - Calcul de l'emprise, telle que demandée par les ingénieurs. - Mise en plan, - Pose de repères d'arpentage pour l'emprise, - Certificat de piquetage pour un coût estimé est de 3 520 \$ plus les taxes applicables.

Et l'ajout d'une résidence au 102, rue Principale.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

189-18

11. AJOUT - TOITURE 75, PRINCIPALE

(Résolution # 118-18) Lors de la réfection de la toiture l'ajout de 2 maximums s'est avéré nécessaire pour optimiser la circulation de l'air dans l'entretroît pour un coût supplémentaire de 270 \$ + taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte cet ajout et autorise la directrice générale à acquitter la facture de la réfection de la toiture au montant (incluant l'ajout des 2 maximums) de 15 785 \$ + taxes = 18 148.80 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

12. PROJETS TECQ - PROGRAMMATION ACCEPTÉE

190-18

12.1 RÉFECTION INTÉRIEURE - PAVILLON (PROJET # 12)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la municipalité de Lac-des-Aigles demande des prix à Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour le mandat de changer les fenêtres (côté sud), modifier comptoir, installer 1 hotte commerciale ou 2 hottes de résidence et modifier scène (blocs) au Pavillon du lac.

Que ces dépenses soient défrayées par le Programme TECQ.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

191-18

12.2 LOISIRS - ESTRADES À REFAIRE, ARRÊT-BALLE, CLÔTURES ... - (PROJET # 14)

Estimé d'Inter clôtures Prop clôtures de Rimouski pour clôture pataugeoire 6' de haut à 6 830 \$ et terrain de balles de 4' de haut à 9 960 \$ + taxes = 19 304.30 \$.

Distributions Sports Loisirs : Arrêt-balle galvanisé de 10 x 10 x 4 aux environ de 3 000 \$

Banc de joueur de 15' environ 649,95 \$ chaque x 2 = 1 299.90 \$

Gradin de 15' de large avec 3 bancs à 1 384.95 \$ chaque x 2 = 2 769.90 \$

Total de Distributions Sports Loisirs = 7 069 \$ +taxe = 8 127.58 \$

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles retienne de gré à gré les 2 entreprises soit Inter clôtures pour la clôture de la pataugeoire et du terrain de balles pour un total de 19 304.30 \$ taxes incluses.

Et Distributions Sports Loisirs pour l'arrêt-balle, bancs de joueurs, gradins pour un total d'environ 8 000 \$.

Que M. Luc Sirois et Frédéric Dubé ainsi que Mme Nadia Castonguay soient mandatés pour s'occuper des demandes auprès des 2 entreprises.

Que ces dépenses soient défrayées par le Programme TECQ.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

192-18

12.3 BELVÉDÈRE – TOILETTE (PROJET # 15)

Urba-SOLutions : 178, Principale Est, Saint-Anaclet-de-Lessard, Qc, G0K 1H0
Téléphone : 418 730-1969, Télécopieur : 418 723-0191
Courriel : urba-solutions@cgocable.ca

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate l'entreprise Urba-Solutions de Saint-Anaclet pour faire les plans pour champs d'épuration et fosse septique pour 1 toilette au belvédère sans eau ni électricité.

Que ces dépenses soient défrayées par le Programme TECQ.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

193-18

12.4 PLANCHER DE BÉTON GARAGE 16 X 60 (PROJET # 17)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate Construction et Rénovation Jaro 90 inc. pour installer une dalle de béton sur le plancher du garage municipal.

Que ces dépenses soient défrayées par le Programme TECQ.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

12.5 EXTENSION TOITURE KIOSQUE – PARC (PROJET # 18)

Travaux à définir. Ce sujet sera traité plus tard.

12.6. CHEMIN DES CHALETS – REHAUSSEMENT

194-18

12.6.1 CHEMIN DES CHALETS – REHAUSSEMENT (PROJET # 13)

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles engage la firme Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup (LER) pour la surveillance des travaux et finition des plans.

Que ces dépenses soient défrayées par le Programme TECQ.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

195-18

12.6.2 CHEMIN DES CHALETS – REHAUSSEMENT

Courriel du député d'Amour 35 000 \$ sur 3 ans 40 % la 1^{er}, 2^e et 20 % la 3^e.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles remercie M. Jean D'Amours pour l'octroi de cette subvention de 35 000 \$ et attende la lettre officielle qui énumérera les critères du programme.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

13. PROGRAMMATION GAGNON – SOLUTION INFONUAGIQUE

Offre de PG pour que les back-ups soient dans les nuages. Service plus sécuritaire que les back-ups cassette que l'on a. Coût à l'installation de 250 \$ et soutien annuel de 375 \$ / année.

Offre non retenue

196-18

14. RENCONTRE PROJET DE LOI 122

Le maire de Lac-des-Aigles M. Pierre Bossé a pris contact avec l'avocat Rino Soucy (qui a donné la formation aux maires sur le PL122), afin d'organiser pour nos 4 municipalités (Squatec, Biencourt, Auclair et Lac-des-Aigles et peut-être Lejeune) une rencontre sur le PL122. Cette rencontre (selon la disponibilité de M. Soucy) sera tenue Mardi, le 19 juin de 13 h à 16 h 30 à la salle de conférence à l'édifice municipal de Lac-des-Aigles (75, Principale).

Le coût de la rencontre est de 800 \$ qui sera répartie selon le nombre de participants. Je joins la liste des sujets qui seront abordés. Si vous avez d'autres points à ajouter, svp me les faire parvenir.

1. Aménagement du territoire

1.1 Bâtiments vétustes ou détériorés : avis au registre foncier

2. Développement économique
3. Fiscalité et finances municipales
 - 3.1 Revenu
 - 3.2 Impôts fonciers
4. Transparence et information
 - 4.1 Avis public
5. Gouvernance
 - 5.1 Rémunération des élues et élus
 - 5.2 Règlement d'emprunt
 - 5.3 Engagement de crédit
 - 5.4 Règles d'octroi des contrats
 - 5.5 Coopérative de solidarité
 - 5.6 Limite de vitesse

Le maire et le dg de Squatec y participeront.
Biencourt, Auclair et Lejeune ont aussi été invités.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le maire M. Pierre Bossé, la directrice générale Mme Francine Beaulieu et la directrice générale adjointe Mme Nadia Castonguay à participer à cette rencontre du 19 juin prochain.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

197-18 15. CHANDAILS – EMPLOYÉS DE VOIRIE

Les employés d'été ont besoin de chandails orange de sécurité identifiés.

Le 22 mai Diane, de l'imprimerie Excell a appelé et une commande de 9 chandails de travail soit 6 XX large et 3 large sur lesquels sera inscrit Lac-des-Aigles a été faite. Au coût de 19,95 \$ + 5,95 \$ pour broderie /chaque.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme l'achat de 9 T-Shirt de sécurité avec impression au coût total d'environ 270 \$.

Que la directrice générale soit autorisée à émettre le chèque dès réception de la facture.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

198-18 16. AGRONOME

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage Mme Lise Dubé, agronome de Ferti-Conseil pour la surveillance des travaux à la carrière-sablière, dossier 415454.

Que la municipalité entérine la signature de ce contrat par la directrice générale Mme Francine Beaulieu étant donné le délai dans ce dossier.

Qu'elle soit mandatée pour signer tout document dans ce dossier 415454.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

199-18 17. ANIMATION DES JEUX D'ÉTÉ

17.1 ANIMATION JEUX D'ÉTÉ - 7 SEMAINES DE 35 HEURES

La demande du projet étudiant était de 7 semaines de 35 heures et le CDL sera subventionné pour 6 semaines de 30 heures à 12 \$ / heure.

Notre appel de candidatures disait 7 semaines de 35 heures, donc il y aurait un manque à payer de 1 semaine de 35 heures et 6 x 5 heures = Total de 65 heures qui représenterait un montant de 811,20 \$

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de combler les 65 heures en fournissant une aide au CDL correspondant à un montant d'environ 900 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

200-18

17.2 ANIMATION JEUX D'ÉTÉ - HORAIRE - TARIFS, ...

Ratio : 1 animatrice pour 15 enfants présents.

Pour 2018 : Pour la période du 26 juin au 11 août 2018 8 h à 12 h et 13 h à 15 h 30 l'animatrice ½ heure par jour (ménage, programmation activités,...).

Inscriptions : Mardi le 26 juin de 8 heure à 12 heure,

Tarifs pour 2018 les mêmes qu'en 2016 et 2017 soit à 45 \$ / été pour 1 enfant, à 80 \$ / été pour 2 enfants et à 100 \$ / été pour 3 enfants.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte les mêmes tarifs qu'en 2016 et 2017 soit à 45 \$ / été pour 1 enfant, à 80 \$ / été pour 2 enfants et à 100 \$ / été pour 3 enfants.

Que l'animatrice perçoive les montants des cotisations, en tienne un registre et les remette à la municipalité pour reçu officiel.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

201-18

18. EMPLOI ÉTÉ

Un envoi collectif pour un emploi d'été pour travaux municipaux a été fait suite à l'approbation des élus.

Au terme du délai soit vendredi le 1^{er} juin à 15 h, 4 candidatures avaient été reçues : William Beaulieu, Éric Beaulieu, Jean-Yves Ouellet et Jeffrey Sirois.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la candidature de M. Éric Beaulieu, possédant un permis de conduire pour les travaux d'été à 12 \$/heure pendant 9 à 10 semaines.

Débutant le 26 juin 2018 sous la supervision de M. Berthier Beaulieu, contremaître.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

202-18

19. DÉFIBRILLATEUR

Des prix ont été demandés pour des défibrillateurs. Le modèle ZOLL est compatible avec ceux des ambulanciers. M. Francis Lavoie, directeur de notre service incendie, confirme le choix pour cette commande. Urgence Vie propose à 2 006.34 \$ taxes incluses un ZOLL comprenant le service de rappel, boîtier mural, électrodes enfant.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat d'un défibrillateur ZOLL auprès d'Urgence-Vie au coût de 2 006.34 \$ taxes incluses.

Que cet appareil soit installé pour être disponible à toute la population en cas d'urgence (peut-être à la caserne).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

203-18

20. SÛRETÉ DU QUÉBEC

Au moment d'adopter le budget le 14 décembre nous n'avions pas reçu les montants, nous avons estimé à 26 729 \$ le coût pour le service de la Sûreté du Québec pour l'année 2018. Nous avons reçu une lettre de la Sécurité publique datée du 20 décembre nous indiquant un montant de 28 384 \$ et la facture réelle le 27 mars de 26 765 \$, soit 28 384 \$ moins une aide financière du MAMOT de 1 619 \$ Total à payer de 26 765 \$ une différence de 36 \$ avec le budget.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le paiement pour le service de la Sûreté du Québec au montant de 26 765 \$ par des versements répartis comme suit : le 30 juin 13 383 \$ et le 31 octobre 13 382 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

204-18

21. ENTENTE ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que, suite à la recommandation de notre chef - pompier, la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'entente avec l'École nationale des pompiers du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer cette entente.

Qu'elle autorise la directrice générale à acquitter la facture au montant de 1 007.40 \$ + taxes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU LAC – DEMANDE D'APPUI
Information à l'effet que la Corporation de développement du lac (CDL) a demandé l'appui aux municipalités de Biencourt et Squatec pour leur projet d'enseigne – affiche numérique.
- 205-18 23. DEMANDE D'UN CITOYEN
Mme Cynthia Damboise est présente, elle a remis une lettre demandant des traverses de piétons soit devant l'église et à la fin du trottoir sur la rue Bélanger après le pont.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'informe auprès du Ministère des Transports de la possibilité d'installer une traverse vis-à-vis du 87, Principale.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 206-18 24. DEMANDE DU CENTRE DES FEMMES DU HAUT PAYS
Le Centre des Femmes du Ô Pays nous écrit pour demander à l'occasion d'une Journée Portes Ouvertes qu'elle organise dimanche le 9 septembre prochain, ou le 16 en cas de pluie de faire contourner la circulation par l'arrière de l'Église, afin qu'ils puissent installer un Jeux gonflable, une section Clown et un coin repas.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fermer la rue sur le côté de leur établissement afin que Le Centre des Femmes du Ô Pays puisse installer un Jeux gonflable, une section Clown et un coin repas lors de leur activité du 9 septembre prochain.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 207-18 25. RENOUVELLEMENT ADHÉSION SADC
La SADC vous invite à renouveler votre adhésion et à participer à leur 23^e assemblée générale annuelle mercredi le 13 juin prochain au club sportif Des Bien De Même à Saint-Michel de Squatec. L'adhésion donne droit de vote à l'AGA.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2018-2019 à la SADC au coût de 30 \$ et que le maire M. Pierre Bossé soit désigné pour être membre en règle de la SADC.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 208-18 26. DEMANDE DE REMBOURSEMENT
Le Pavillon du lac avait été loué pour le 4 août et le montant de 100 \$ payé (reçu # 107720).
Reçu courriel de Mme Danielle Bossé demandant le remboursement.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de rembourser le 100 \$ payé pour la location du Pavillon au nom de Mme Danielle Bossé, étant donné des raisons hors de contrôle.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 209-18 27. CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – RENOUELEMENT ADHÉSION
Lettre de demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$ et invitation à une Journée de résistance à Saint-Ulric.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2018 à Opérations dignité au montant de 60 \$.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 210-18 28. FORMATION POMPIERS - OPÉRATEUR AUTOPOMPE (4)

De : Francine Beaulieu [<mailto:info@lacsdesaigles.ca>] Envoyé : 23 mai 2018 10:56

À : Alexandre Perreault Cc : Francis Lavoie Objet : 4 inscriptions

Bonjour M. Perreault, Il y aurait 4 pompiers à inscrire à la formation opérateur d'autopompe

Jonathan L. Breault, André-Bruno Rodrigue, Gabriel Morin, Richard Duchesne. Est-ce toi ou moi qui les inscrits sur FOCUS ? Me dire le coût car je devrai facturer Squatec ?

Réponse : Je peux faire les inscriptions sur Focus sans problème. Je suis en attente d'un démarrage d'une cohorte en autopompe à l'automne. (août ou septembre). Le coût peut varier un peu selon le

nombre de candidats. (environ 230\$ par candidat + inscription et examen). Je vous reviens avec le tout dans les plus brefs délais. **Alexandre Perreault**, Capitaine à la formation, Service sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup Téléphone: 418-862-5901
Courriel: alexandre.perreault@villerdl.ca

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de faire l'inscription de 4 pompiers de notre brigade soit Messieurs Jonathan L. Breault, André-Bruno Rodrigue, Gabriel Morin et Richard Duchesne, à la formation Opérateur d'autopompe.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

29. FORMATION POMPIERS – MATIÈRES DANGEREUSES OPÉRATION – INSTRUCTEUR, ...

De : Francine Beaulieu <info@lacadesaigles.ca> **Envoyé :** 24 mai 2018 13:42:06 **À :** 'lavoie francis' **Cc :** Pierre Bossé **Objet :** RE: Formation MDO

Bonjour Francis, Cette formation est de combien d'heures ? Est-ce que les municipalités de Squatec et Biencourt ont fait une résolution ? Qui veut suivre le cours ? ...

Réponse : Bonjour Francine, Pour Gérald Dube, je m'informe et te reviens le plus tôt possible. Ne faire aucune inscription à l'école nationale des pompiers tant et aussi longtemps que nous ne savons pas si nous avons assez d'inscription pour donner la formation. Merci. Francis

Ce sujet sera traité plus tard.

211-18 30. COTISATION ANNUELLE - ADVL

Quote-part 2018 : soit 505 habitants x 5 \$/ habitant = 2 525 \$ à payer.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte sa quote-part pour l'année 2018 pour un total de 2 525 \$ à l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

212-18 31. RÉPARATION CHARGEUSE SUR ROUES (LOADER)

La chargeuse a été réparée, Panne de transmission. Toromont Cat avait estimé le coût en avril à 17 021.21 \$ taxes incluses. La facture réelle est de 22 981.98 \$ dû au temps qui n'avait été qu'estimé.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le paiement de la facture de 22 981.98 \$ à Toronto Cat.

Que ce paiement soit fait comme suit : la moitié avec le budget fonctionnement et l'autre partie avec le surplus accumulé non affecté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

32. AFFAIRES NOUVELLES

213-18

32.1 OMH

REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DES MUNICIPALITÉS DE SAINT-MICHEL-DU-SQUATEC, DE BIENCOURT, DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC, DE LAC-DES-AIGLES, DE SAINT-MARC-DU-LAC-LONG, DE POHÉNÉGAMOOK, DE RIVIÈRE-BLEUE, DE SAINT-JUSTE-DU-LAC ET DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

ATTENDU QUE les Offices municipaux d'habitation de Saint-Michel-du-Squatec, de Biencourt, de Témiscouata-sur-le-Lac, de Lac-des-Aigles, Saint-Marc-du-Lac-Long, de Pohénégamook, de Rivière-Bleue, de Saint-Juste-du-Lac et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Saint-Michel-du-Squatec, de Biencourt, de Témiscouata-sur-le-Lac, de Lac-des-Aigles, Saint-Marc-du-Lac-Long, de Pohénégamook, de Rivière-Bleue, de Saint-Juste-du-Lac et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! un projet d'entente de regroupement des neuf (9) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;


Maire


DG

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la municipalité de Lac-des-Aigles recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation de Saint-Michel-du-Squatec, de Biencourt, de Témiscouata-sur-le-Lac, de Lac-des-Aigles, Saint-Marc-du-Lac-Long, de Pohénégamook, de Rivière-Bleue, de Saint-Juste-du-Lac et de Saint-Louis-du-Ha! Ha! suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

214-18

32.2 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE - OPP

Le comité de l'OPP recherche du financement afin de permettre aux enfants de l'école l'Étincelle, d'obtenir de belles activités pendant l'année scolaire ainsi que des collations spéciales lors des fêtes. Nous espérons que vous pourrez nous aider ! Merci, Les Parents de l'OPP Cindy Bérubé Ouellet

Les parents sont : Cindy, Gabrielle Lévesque, Julie Ouellet, Meggie Leblond, Julie Lavoie Ouellet, Josée Sirois et Valérie Patoine.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide 100 \$ pour aider l'école dans l'organisation de belles activités pendant l'année scolaire ainsi que des collations spéciales lors des fêtes.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

215-18

32.3 DEMANDE FABRIQUE – ENTRETIEN CIMETIÈRE

Lettre de la Fabrique demandant aide pour l'entretien du cimetière.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte pour l'été 2018 de faire l'entretien du cimetière pour un essai d'une saison pour voir l'ampleur du travail selon nos propres méthodes de travail municipales.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

216-18

32.4 URLS – DEMANDE ACCEPTÉE ACHAT MATÉRIEL

RÉSOLUTION NUMÉRO # 178-18 : URLS – SOUTIEN FINANCIER ACHAT DE MATÉRIEL

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles présente un projet dans le cadre du programme Soutien financier achat de matériel à l'URLS pour l'achat de matériel d'un montant entre 500 \$ et 1 000 \$ et confirme qu'elle y participera à la moitié du coût du projet.

Le 4 juin 9h10 reçu par courriel la réponse d'acceptation de notre projet « Initiation au baseball », l'URLS nous accorde un montant de 300 \$ pour l'achat de matériel.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate Messieurs Luc Sirois et Frédéric Dubé pour faire l'achat des équipements nécessaires jusqu'à une limite 600 \$.

Que la municipalité accepte de défrayer sa part du projet à la hauteur de 300 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

217-18

32.5 URLS – SORTIE AU PARC NATIONAL

L'URLS offre une sortie au Parc National du lac Témiscouata pour des jeunes du camp de jour. L'activité se déroulera au Parc National mardi, le 3 juillet de 9 h30 à 15 h 30. Un autobus conduira la responsable du camp de jour et les jeunes à l'entrée du parc. Autobus fourni. Nous sommes jumelés avec Biencourt.

Chaque jeune apporte son lunch, nécessite attestation parentale, fiches santé, et ensuite compléter l'évaluation dans un délai d'une semaine. Aucun frais pour la municipalité.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Cindy Beaulieu et Nadia Castonguay pour organiser cette sortie et préparer tous les documents requis.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

218-18

32.6 DEMANDE - OPTIMISTES

Mme Véronique Bouchard, présidente du Club des optimistes à Lac-des-Aigles nous informe que le club manque de relève, membres et demande si la municipalité pourrait leur défrayer un envoi collectif qu'elle préparerait afin d'inciter les gens à adhérer au Club Optimistes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer l'envoi collectif au Club Optimistes pour inciter les gens à adhérer à leur club.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

219-18

32.7 BALAI-TROTTOIR - OMH

Demande pour que la municipalité prête son balai à l'office municipal d'habitation afin qu'ils balaient leur stationnement pour ensuite y faire des lignes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter son balai à l'office municipal d'habitation afin qu'ils balaient leur stationnement pour ensuite y faire des lignes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

220-18

32.8 ACTIVITÉS DU 23 JUIN

Des demandes ont été faites concernant des activités le 23 juin pour la Fête nationale.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles organise un dîner hot-dog, liqueur, bière..
Jeux de pétanque, de fer, musique,..

Que M. Michel Dubé soit mandaté pour l'organisation de cette activité pour un budget d'environ 250 \$.

Que M. Frédéric Dubé soit mandaté pour s'occuper de la musique.

Que la directrice-générale soit mandatée pour faire la demande de permis d'alcool auprès de la RACJ au coût de 89 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

221-18

32.9 REMERCIEMENTS – SUBVENTION CAISSE – PROJET PATINOIRE

Suite à notre demande au FADM de 15 000 \$ pour la réfection de la patinoire. La Caisse des Lacs de Témiscouata nous a écrit pour nous confirmer qu'elle nous fournira une aide de 7 500 \$. Le déboursé se fera lors de notre demande au début des travaux.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la municipalité de Lac-des-Aigles remercie la Caisse des Lacs de Témiscouata pour leur aide de 7 500 \$ pour notre projet de réfection de la patinoire. Leur aide est très appréciée.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

222-18

32.10 REMERCIEMENTS – MUNICIPALITÉ DE SQUATEC

Lors de notre bris d'aqueduc à la plage, 2 employés municipaux de Squatec sont venus en entraide à nos employés par du matériel,...

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles remercie la Municipalité de Squatec entre autres les employés, Messieurs Alain Malenfant et Sylvain Bourgoïn pour leur aide lors de notre bris d'aqueduc. Leur aide fût grandement appréciée.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.


PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

M. Julien Dubé, contribuable qui possède un chalet, est présent, et demande s'il peut construire une croix sur sa propriété du 111, route du Sud-du-Lac. Des informations seront prises auprès de notre inspecteur M. Julien Colpron-Tremblay.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 184-18, 188-18, 189-18, 190-18, 191-18, 192-18, 193-18, 194-18, 196-18, 197-18, 199-18, 201-18, 202-18, 203-18, 207-18, 208-18, 209-18, 210-18, 211-18, 212-18, 214-18, 216-18 et 220-18.



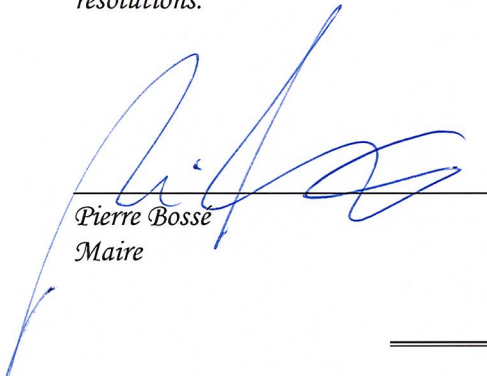
Francine Beaulieu
Directrice générale

223-18 33. CLÔTURE DE LA SÉANCE


À 21 h 27, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale